



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 25
Voix favorables : 25
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 23/06/2026

DELIBERATION n° CEVE – 2026 – 21 – ESL - 003

relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés de l'École de Droit de Toulouse (European School of Law Toulouse)

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2026-06-DEVE-001 du CEVE du 24 mars 2026 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis des conseils de l'École de Droit de Toulouse,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de l'École de Droit de Toulouse (European School of Law Toulouse) pour 2026-2027 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés nationaux et diplômés d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

Le président du conseil des études et de la vie étudiante,

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Licences

MCC_ESL LICENCE DROIT DDI IRLANDE DUBLIN_2026-2027_V2
MCC_ESL LICENCE DROIT DDI ITALIE NAPLES_2026-2027_V2
MCC_ESL LICENCE DROIT DDI ITALIE SASSARI_2026-2027_V2
MCC_ESL LICENCE DROIT DDI LASARRE_2026-2027_V2
MCC_ESL LICENCE DROIT DDI PASSAU_2026-2027_V2

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours.</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens. <u>L3</u> : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2. <u>L3</u> : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours.</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. <u>L3</u> : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre. Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Parcours franco-irlandais DUBLIN									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	192	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	EUROPEAN LAW	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Introduction to Business and Contract Law	30			3,5	3,5	Oui	Oui	CC+CT	CC : 1 ; CT : 1				
UE	S1	Criminal Law	12			2	2	oui	oui	CT (Contrôle terminal)		oral	2H	Écrit	1H
UE	S1	Langue vivante 2: Français juridique, Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 4	165	54		26	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6	6	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	1 option au choix parmi les 3 cours suivants													
UE	S2	PROCEDURE PENALE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT FISCAL	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Advocacy Skills and Tort Law	30			4	4	Oui	Oui	CC+CT	CC : 2 ; CT : 2				
UE	S2	Skills in European Legal Cultures	15			2	2	oui	oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	Langue vivante 2: Français juridique, Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Parcours franco-irlandais DUBLIN									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5	198	45		30	30	Oui	Oui						
PARCOURS INTERNATIONAL ET EUROPEEN															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen matériel CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit européen matériel TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Français juridique		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5						CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 6	198	45		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit international 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	OPTION								CT (Contrôle terminal)				Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Parcours franco-irlandais DUBLIN									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Mock trial II		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles		4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)													

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		
*Parcours de Licence 3 accessibles en fonction des modalités de la convention de partenariat signée		

LICENCE 1		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme NAPLES									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE				6,5	6,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit privé TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC				6,5	6,5	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit public CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Introduction au droit public TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTERNATIONAL ORGANISATIONS				5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction to International Relations	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Écrit	1H
Matière	S1	International Issues		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Diritto Privato	30			6	6	Oui	Oui	CC+CT	CC=3 ; CT=3				
												Oral		Écrit	1H
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol,-ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 2	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Constitutionnel CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Constitutionnel TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Institutions Européennes CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Institutions Européennes TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	HISTOIRE DES INSTITUTIONS	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Diritto Pubblico	30			6	6	Oui	Oui	CC+CT	CC=3 ; CT=3				
												Oral		Écrit	1H
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol,-ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme NAPLES									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	192	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	EUROPEAN LAW	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Diritto Privato	42			5,5	5,5	Oui	Oui	CC+CT	CC=1 ; CT=1				
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		Oral		Écrit	1H
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 4	162	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6	6	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	<i>1 option au choix parmi les 3 cours suivants Les étudiants entrants de l'Université de Naples doivent obligatoirement choisir l'UE Droit des Finances Publiques</i>													
UE	S2	PROCEDURE PENALE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT FISCAL	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Diritto Pubblico	42			6	6	Oui	Oui	CC+CT	CC=3 ; CT=3				
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		Oral		Écrit	1H
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours .</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours .</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		
*Parcours de Licence 3 accessibles en fonction des modalités de la convention de partenariat signée		

LICENCE 1		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme SASSARI									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE				6,5	6,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit privé TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC				6,5	6,5	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit public CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Introduction au droit public TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTERNATIONAL ORGANISATIONS				5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction to International Relations	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Écrit	1H
Matière	S1	International Issues		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Diritto Privato	30			6	6	Oui	Oui	CC+CT	CC=3 ; CT=3				
												Oral		Écrit	1H
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol,-ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 2	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Constitutionnel CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Constitutionnel TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Institutions Européennes CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Institutions Européennes TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	HISTOIRE DES INSTITUTIONS	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Diritto Pubblico	30			6	6	Oui	Oui	CC+CT	CC=3 ; CT=3				
												Oral		Écrit	1H
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol,-ou Allemand		13.5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme LA SARRE												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1																	
UE	S1	UFD11 Fondamental : Droit public français						30	30										
Matière	S1	Droit constitutionnel 1			39	15						À déterminer							
UE	S1	UFD12 Fondamental: Droit privé français						6	6										
Matière	S1	Introduction au droit privé			39	15						À déterminer							
UE	S1	UFD13 Fondamental : Droit privé allemand						6	6										
Matière	S1	Cours Bürgerliches Vermögensrecht 1			56	22						À déterminer							
UE	S1	UFD14 Fondamental : Droit public allemand						4	4										
Matière	S1	Cours Staatsrecht 1			34							À déterminer							
UE	S1	UEO15 Ouverture droit Allemand						4	4										
Matière	S1	Cours Strafrecht 1			34	22						À déterminer							
UE	S1	UEO16 Ouverture franco allemande						2	2										
Matière	S1	Interculturalité, introduction à la pensée juridique comparée			11							À déterminer							
UE	S1	OPTION Facultative																	
		<i>2 matières maximum au choix</i>																	
Matière	S1	CCI																	
Matière	S1	Langues étrangère																	
Matière	S1	Tutorat																	
Matière	S1	Sport																	
Matière	S1	Matière à valider par le CIFA																	
Semestre	S2	SEMESTRE 2																	
UE	S2	UFD21 Fondamental: Droit public français						30	30										
Matière	S2	Droit constitutionnel 2			39	15						À déterminer							
UE	S2	UFD22 Fondamental : Droit privé français						8	8										
Matière	S2	Droit civil : Famille			39	15						À déterminer							
UE	S2	UFD23 Fondamental : Droit privé allemand						6	6										
Matière	S2	Cours Bürgerliches Vermögensrecht 2			56	22						À déterminer							
UE	S2	UEO24 Ouverture droit public allemand						5	5										
Matière	S2	Staatsrecht 2 (Grundrechte)			34							À déterminer							
UE	S2	UEO25 Ouverture droit allemand						1	1										
Matière	S2	Relations internationales			26							À déterminer							
UE	S2	UEO26 Ouverture droit allemand						2	2										
Matière	S2	Strafrecht 2			34							À déterminer							
UE	S2	OPTION Facultative																	
		<i>2 matières maximum au choix</i>																	
Matière	S2	CCI																	
Matière	S2	Langues étrangère																	
Matière	S2	Tutorat																	
Matière	S2	Sport																	
Matière	S2	Matière à valider par le CIFA																	

Enseignements et évaluations organisés par l'Université de LA SARRE

LICENCE 2		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance		
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme LA SARRE												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée			
Semestre	S1	SEMESTRE 3																			
UE	S1	UFD31 Fondamental : Droit public français						30	30												
Matière	S1	Droit administratif			39	15							À déterminer								
UE	S1	UFD32 Fondamental: Droit privé français						8	8												
Matière	S1	Droit civil : obligations 1			39	15							À déterminer								
UE	S1	UFD33 Fondamental : Droit privé allemand						8	8												
Matière	S1	Schuldrecht 1			56								À déterminer								
Matière	S1	Droit des biens			22								À déterminer								
UE	S1	UEO34 Ouverture public allemand						6	6												
Matière	S1	Europarecht			44								À déterminer								
Matière	S1	Verwaltungsrecht			44								À déterminer								
UE	S1	OPTION Facultative																			
		2 matières maximum au choix																			
Matière	S2	CCI																			
Matière	S2	Langues étrangère																			
Matière	S2	Tutorat																			
Matière	S2	Sport																			
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																			
Semestre	S2	SEMESTRE 4																			
UE	S2	UFD41 Fondamental : Droit public français						30	30												
Matière	S2	Droit administratif 2			39	15							À déterminer								
UE	S2	UFD42 Fondamental: Droit privé français						8	8												
Matière	S2	Droit des obligations			39	15							À déterminer								
UE	S2	UFD43 Ouverture droit français						9	9												
		Droit des affaires																			
		Histoire du droit et des institutions																			
Matière	S2				30								À déterminer								
UE	S2	UEO44 Fondamental Droit français						5	5												
Matière	S2	Procédure pénale			22								À déterminer								
Matière	S2	Droit pénal			30								À déterminer								
UE	S1	OPTION Facultative																			
		2 matières maximum au choix																			
Matière	S2	CCI																			
Matière	S2	Langues étrangère																			
Matière	S2	Tutorat																			
Matière	S2	Sport																			
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																			

Enseignements et évaluations organisées par l'Université de LA SARRE

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplômes internationaux - Programme La Sarre									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			2,5	Non	Oui						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Ecrit	1H
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif des biens TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Ecrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
BONIFICATIONS (voir annexe)															

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplômes internationaux - Programme La Sarre									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
PARCOURS INTERNATIONAL ET EUROPEEN															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL													
Matière	S1	Droit européen matériel CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit européen matériel TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES													
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)													
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)													
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS SOCIAL															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)													
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit du travail 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES													
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				3		Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			2,5		Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)													
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)													
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS AFFAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplômes internationaux - Programme La Sarre									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Ecrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 6													
PARCOURS DROIT CIVIL ET CARRIERES JUDICIAIRES															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	DROIT CIVIL 1 (droit patrimonial de la famille : transmission légale)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit civil 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit civil 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (régime des obligations et de la preuve)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit civil 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit civil 2 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT JUDICIAIRE PRIVE (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL 2 (relations collectives) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
UE	ANNUEL	Initiation à la recherche en droit comparé franco-allemand	21			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	3H	Ecrit	3H maximum
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles		4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF				5,5	5,5	Oui	Oui						

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme PASSAU									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE				6,5	6,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit privé TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC				6,5	6,5	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit public CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Introduction au droit public TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTERNATIONAL ORGANISATIONS				5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction to International Relations	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Écrit	1H
Matière	S1	International Issues		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Juristische Terminologie und deutsches öffentliches Recht	30			6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				Écrit	1H
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien		13.5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 2	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Constitutionnel CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Constitutionnel TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Institutions Européennes CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Institutions Européennes TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	HISTOIRE DES INSTITUTIONS	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Juristische Terminologie und deutsches Zivilrecht	30			6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				Écrit	1H
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien		13.5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme PASSAU									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Pour les étudiants entrants de PASSAU															
Semestre	S1	SEMESTRE 3	210	54		30		Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5.5		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3		Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13.5			2.5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5.5		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13.5			2.5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5.5		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13.5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Option double diplôme: Droit anglais, allemand, espagnol, italien dans la langue concernée	30			5.5		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien ou Français juridique		13.5		2		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		Oral		Écrit	1H
BONIFICATIONS (voir annexe)															
Semestre	S2	SEMESTRE 4	180	54		30		Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6		Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6		Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6		Oui	Oui						
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	PROCEDURE PENALE	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT FISCAL	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H

LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme PASSAU									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Option double diplôme: Droit anglais, allemand, espagnol, italien dans la langue concernée	30			6		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien ou Français juridique		13.5		2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Pour les étudiants sortants de UT Capitoile															
Semestre	S1	Semestre 1													
Matière	S1	Travaux de recherche en droit allemand				10	10			À déterminer					
Matière	S1	droit constitutionnel				10	10			À déterminer					
Matière	S1	droit privé				10	10			À déterminer					
Semestre	S2	Semestre 2													
		<i>1 choix parmi 2</i>													
Matière	S2	droit constitutionnel				10	10			À déterminer					
Matière	S2	droit privé				10	10			À déterminer					
		<i>Enseignement au choix</i>													
Matière	S2	Droit de la succession				5	5			À déterminer					
Matière	S2	Strafrechtsgeschichte				5	5			À déterminer					
Matière	S2	Criminologie				5	5			À déterminer					
Matière	S2	Justice pour les mineurs				5	5			À déterminer					
Matière	S2	Psychiatrie médico-légale				2,5	2,5			À déterminer					
Matière	S2	Méthodologie juridique pour les étudiants internationaux				5	5			À déterminer					
Matière	S2	Protection internationale des droits de l'homme				2,5	2,5			À déterminer					
Matière	S2	Droit humanitaire internationale				2,5	2,5			À déterminer					
Matière	S2	Droit de la famille				5	5			À déterminer					